

**Date de convocation :** 21 mars 2019

**PRÉSENTS :** C. BRUNAUD ; V. GATINIER ; N. SENAMAUD ; M. DOIRAT ;  
J-J. LAMY ; A. DEBORD ; M. MATHIEU ; Y. PINAUD ;  
C. PUYCHAFFRAY ; V. COMBELLE.

**ABSENTS AVEC DÉLÉGATION :** C. VIDAL délégation à V. GATINIER ;  
C. PELTIER délégation à C. BRUNAUD ;  
J. BRUN délégation à C. PUYCHAFFRAY ;  
B. CHEVALIER délégation à N. SENAMAUD.

**ABSENTS SANS DÉLÉGATION :** M. LEDON-OLIVET ; M-P. LARDY ; J. MANDON ; K. DELAGNIER ;  
P. BOILEAU.

**Secrétaire de séance :** M. DOIRAT

### **AFFAIRES GÉNÉRALES, MOYENS, FINANCES ET PROSPECTIVE :**

Avant de procéder au vote de l'ensemble des délibérations présentées lors de ce conseil municipal, une présentation du budget, des décisions modificatives et des réalisations en dépenses et recettes durant l'exercice 2018 a été faite au Conseil Municipal.

#### **1. Approbation du Compte de Gestion 2018 du Budget Principal :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif, les décisions modificatives et les réalisations de l'exercice 2018, aussi bien en dépenses qu'en recettes sur les deux sections : investissement et fonctionnement.

Le Conseil Municipal, s'assure que le receveur a repris dans ses écritures l'ensemble des montants indiqués au compte administratif 2018, dont les totaux sont repris en page 22 du compte de gestion :

#### **Résultats budgétaires de l'exercice**

21500 – BONNAC LA CÔTE

Exercice 2018

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	817 904,00	1 553 259,00	2 371 163,00
Titres de recette émis (b)	336 759,81	1 276 007,41	1 612 767,22
Réductions de titres (c)		1 044,00	1 044,00
Recettes nettes (d = b - c)	336 759,81	1 274 963,41	1 611 723,22
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales €	817 904,00	1 553 259,00	2 371 163,00
Mandats émis (f)	251 816,78	1 130 762,68	1 382 579,46
Annulations de mandats (g)		70,99	70,99
Dépenses nettes (h = f - g)	251 816,78	1 130 691,69	1 382 508,47
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	84 943,03	144 271,72	229 214,75
(h - d) Déficit			

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de déclarer que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018, par le receveur, dont les résultats sont identiques à ceux mentionnés au Compte Administratif, a été visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**Délibération N° 007-2019 - Adoptée POUR : 14 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0**

## 2. Approbation du Compte Administratif 2018 du Budget Principal :

Pour le vote du Compte Administratif, et après avoir présenté les réalisations de l'exercice 2018 aussi bien en dépenses qu'en recettes de fonctionnement et d'investissement, Monsieur le Maire est sorti de la salle du Conseil, en cédant la présidence de la séance à M. Alain DEBORD, Doyen d'âge de l'assemblée.

Le Conseil Municipal ainsi constitué, sous la présidence de M. Alain DEBORD se voit résumer le Compte Administratif de l'exercice 2018 ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>	Dépenses ou Déficit <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>	Dépenses ou Déficit <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>

### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés		441 971,67 €	331 526,56 €		331 526,56 €	441 971,67 €
Opérations de l'exercice	1 130 691,69 €	1 274 963,41 €	251 816,78 €	336 759,81 €	1 382 508,47 €	1 611 723,22 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 130 691,69 €</b>	<b>1 716 935,08 €</b>	<b>583 343,34 €</b>	<b>336 759,81 €</b>	<b>1 714 035,03 €</b>	<b>2 053 694,89 €</b>
Résultats de clôture		586 243,39 €	246 583,53 €			339 659,86 €
Restes à réaliser				180 543,00 €		180 543,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 130 691,69 €</b>	<b>1 716 935,08 €</b>	<b>583 343,34 €</b>	<b>517 302,81 €</b>	<b>1 714 035,03 €</b>	<b>2 234 237,89 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>586 243,39 €</b>	<b>66 040,53 €</b>			<b>520 202,86 €</b>

Le Conseil Municipal constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur le Président demande alors au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2018.

**Délibération N° 008-2019 - Adoptée POUR : 12 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0**

## 3. Affectation des résultats de l'exercice 2018 du Budget Principal :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'intégrer la part des résultats comptables résultant de la dissolution de l'ancien syndicat de musique et de danse (SIEMD), à l'occasion de l'affectation des résultats de l'exercice 2018.

Il présente ensuite les éléments suivants afin de statuer sur l'affectation des résultats de l'exercice 2018, sur le budget principal de la commune :

**Pour Mémoire**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Reports</b>
<b>- FONCTIONNEMENT</b>	1 130 691,69 €	1 274 963,41 €	441 971,67 €
<b>- INVESTISSEMENT</b>	251 816,78 €	336 759,81 €	-331 526,56 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2018**

- Solde d'exécution de l'exercice	84 943,03 €
- Report excédent suite à dissolution du SIEMD	438,35 €
- Solde d'exécution cumulé	-246 145,18 €

**Restes à Réaliser au 31/12/2018**

- Dépenses d'investissement	0,00 €
- Recettes d'investissement	180 543,00 €
- Solde	180 543,00 €

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2018**

- Rappel du solde d'exécution cumulé	-246 145,18 €
- Rappel du solde des Restes à Réaliser	180 543,00 €

**Besoin de financement total**

-65 602,18 €

**Résultat de fonctionnement à affecter**

- Résultat de l'exercice	144 271,72 €
- Résultat antérieur	441 971,67 €
- Report résultat suite à dissolution du SIEMD	23,71 €
<b>Total à Affecter</b>	<b>586 267,10 €</b>

Monsieur le Maire propose donc l'affectation des résultats suivante :

1 - Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Crédit de l'article 1068 sur BP 2019)	65 602,18 €
2 - Affectation Complémentaire en Réserve (Crédit de l'article 1068 sur BP 2019)	
3 - Excédent de fonctionnement reporté (Ligne 002 sur BP 2019)	520 664,92 €

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Maire, sollicite le Conseil Municipal afin de valider la proposition d'affectation des résultats présentée ci-dessus.

**Délibération N° 009-2019 - Adoptée POUR : 14 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0**

#### 4. Approbation du Budget Primitif 2019 du Budget Principal :

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif pour l'exercice 2019 qui peut se résumer de la manière suivante :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES</b>	<b>1 657 678,00 €</b>
Chapitre 011 – Charges à caractère général	300 000,00 €
Chapitre 012 – Charges de Personnel et frais assimilés	600 000,00 €
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	157 600,00 €
Chapitre 66 – Charges Financières	76 000,00 €
Chapitre 67 – Charges Exceptionnelles	5 000,00 €
Chapitre 014 – Atténuation de produits	15 000,00 €
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	60 000,00 €
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	416 767,00 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 311,00 €
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES</b>	<b>1 657 678,00 €</b>
Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	180 400,00 €
Chapitre 73 – Impôts et taxes	645 000,00 €
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations	224 064,00 €
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	85 500,00 €
Chapitre 013 – Atténuations des charges	500,00 €
Charges 76 – Produits financiers	50,00 €
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	1 500,00 €
Ligne 002 – Résultat de fonctionnement reporté	520 664,00 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES</b>	<b>753 950,00 €</b>
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	125 000,00 €
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	30 846,00 €
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	9 900,00 €
Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées	55 000,00 €
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	139 558,00 €
Chapitre 23 – Immobilisations en-cours	147 500,00 €
Ligne 001 – Déficit antérieur reporté	246 146,00 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES</b>	<b>753 950,00 €</b>
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	416 767,00 €
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 311,00 €
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	87 603,00 €
Chapitre 13 – Subventions d'investissement	222 269,00 €

A l'issue de cette présentation, Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal afin que ce dernier approuve le projet de budget 2019, en votant les crédits budgétaires par chapitre.

***Délibération N° 010-2019 - Adoptée POUR : 14 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0***

#### 5. Vote des taux de fiscalité directe pour l'année 2019 :

Monsieur le Maire, au cours de la présentation du budget primitif de l'année 2019, informe le Conseil Municipal du projet de détermination des taux de la fiscalité communale pour permettre l'équilibre du budget.

Ainsi, le budget primitif 2019 est équilibré à l'aide d'un maintien des taux d'imposition à hauteur de ceux de l'année 2018, permettant ainsi d'obtenir un montant de 597 395 € en recette de fonctionnement, comme mentionné dans le tableau ci-après :

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019**

	Bases 2018	Taux 2018	Produits des taxes 2018	Bases 2019	Variation en %	Produits à taux constant	Taux 2019	Variation en %	Produits des taxes	Variation en %
<b>Taxe d'Habitation</b>	1 916 057 €	17,06 %	326 879 €	<b>1 979 000 €</b>	3,29 %	337 617 €	<b>17,06 %</b>	0,00 %	<b>337 617 €</b>	3,29 %
<b>Taxe Foncière (Bâti)</b>	1 249 891 €	17,47 %	218 356 €	<b>1 291 000 €</b>	3,29 %	225 538 €	<b>17,47 %</b>	0,00 %	<b>225 538 €</b>	3,29 %
<b>Taxe Foncière (Non-Bâti)</b>	44 039 €	75,92 %	33 434 €	<b>45 100 €</b>	2,41 %	34 240 €	<b>75,92 %</b>	0,00 %	<b>34 240 €</b>	2,41 %
<b>TOTAUX</b>			578 670 €			597 395 €			<b>597 395 €</b>	

Monsieur le Maire propose donc de maintenir les taux d'imposition 2019 à :

- Taxe d'Habitation (TH) : 17,06 %
- Taxe Foncière Bâti (TFB) : 17,47 %
- Taxe Foncière Non-Bâti (TFNB) : 75,92 %

**Délibération N° 011-2019 - Adoptée POUR : 14 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0**

**6. Vote des subventions aux associations et aux organismes privés :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'octroi des subventions 2019, préparé par la commission « Attractivité, développement local et animation » :

Associations	Subventions 2018	Proposition de Subventions 2019	Evolution entre 2018 et 2019
Bonnac Loisirs (BL)	355,00 €	367,00 €	12,00 €
Bonnac Loisirs Rando	565,00 €	622,00 €	57,00 €
Bonnac Loisirs VTT	320,00 €	331,00 €	11,00 €
Bonnac Loisirs Tennis de table *	320,00 €	0,00 €	- 320,00 €
Bonnac Loisirs Art Floral	355,00 €	404,00 €	49,00 €
Bonnac Loisirs Chorale	215,00 €	222,00 €	7,00 €
Bonnac Loisirs Gym et Zumba	390,00 €	440,00 €	50,00 €
Bonnac Loisirs Couture Plaisirs	320,00 €	367,00 €	47,00 €
Bonnac Loisirs Volley	150,00 €	295,00 €	145,00 €
Bonnac Loisirs Séniors	150,00 €	295,00 €	145,00 €
<b>Total Bonnac Loisirs</b>	<b>3.140,00 €</b>	<b>3.343,00 €</b>	<b>203,00 €</b>
AS Bonnac Foot	565,00 €	622,00 €	57,00 €
A.D.P.E.	460,00 €	476,00 €	16,00 €
Canipat 87	530,00 €	585,00 €	55,00 €
Culture en Plein Champs	320,00 €	367,00 €	47,00 €
Echos Bonnac	250,00 €	258,00 €	8,00 €
A.C.C.A.	355,00 €	331,00 €	- 24,00 €
La Bogue	215,00 €	185,00 €	- 30,00 €
Cré Art Soie	215,00 €	185,00 €	- 30,00 €
Bonnac Athlétisme	635,00 €	658,00 €	23,00 €
Panda Basket Club	495,00 €	549,00 €	54,00 €
Doï Vovinam (Viet Vo Dao) **	425,00 €	0,00 €	- 425,00 €
<b>Total Associations Hors Bonnac Loisirs</b>	<b>4.465,00 €</b>	<b>4.216,00 €</b>	<b>- 249,00 €</b>

Associations	Subventions 2018	Proposition de Subventions 2019	Evolution entre 2018 et 2019
Mutualité Française Limousine (DSP Crèche)	81 598,00 €	80 862,00 €	- 736,00 €
Association des Maires et Élus de la Haute-Vienne	413,38 €	500,00 €	86,62 €
A.C.A.R.P.A.	814,32 €	1 000,00 €	185,68 €
A.TEC 87	1 458,54 €	1 500,00 €	41,46 €
Fourrière Départementale de la Haute-Vienne (SPA)	1 065,96 €	1 100,00 €	34,04 €
Fédération des Œuvres Laïques de la Haute-Vienne	0,00 €	0,00 €	0,00 €
FDGDON	50,00 €	50,00 €	0,00 €
GDF des monts de Blond et d'Ambazac	20,00 €	20,00 €	0,00 €
<b>Total Associations Hors Commune</b>	<b>85 420,20 €</b>	<b>85 032,00 €</b>	<b>388,20 €</b>

Associations	Subventions 2018	Proposition de Subventions 2019	Evolution entre 2018 et 2019
Association Ecole de Bonnac-la-Côte	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
<b>Total Subventions exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>

<b>Dépenses Imprévues</b>	<b>632,78 €</b>	<b>1 409,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
---------------------------	-----------------	-------------------	---------------

<b>TOTAL GÉNÉRAL ARTICLE 6574</b>	<b>93 657,98 €</b>	<b>95 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
-----------------------------------	--------------------	--------------------	---------------

\* Bonnac Loisirs Tennis de Table est en recherche d'adhérents supplémentaires pour pouvoir redispouter des compétitions et, dans cette attente, ne sollicite pas de subvention en 2019.

\*\* Doï Vovinam n'a pas déposé, ni envoyé de dossier de demande de subvention.

**Délibération N° 012-2019 - Adoptée POUR : 14 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0**

## 7. Approbation du Compte de Gestion 2018 du Budget Lotissement :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif, les décisions modificatives et les réalisations de l'exercice 2018, aussi bien en dépenses qu'en recettes sur les deux sections : investissement et fonctionnement du budget annexe Lotissement.

Le Conseil Municipal, s'assure que le receveur a repris dans ses écritures l'ensemble des montants indiqués au compte administratif 2018, dont les totaux sont repris en page 22 du compte de gestion :

### Résultats budgétaires de l'exercice

21501 – LOTISSEMENT BONNAC LA CÔTE

Exercice 2018

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	58 388,00	59 196,00	117 584,00
Titres de recette émis (b)	58 385,32	24 288,94	82 674,26
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b – c)	58 385,32	24 288,94	82 674,26
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales €	58 388,00	59 196,00	117 584,00
Mandats émis (f)	23 481,08	59 193,18	82 674,26
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f – g)	23 481,08	59 193,18	82 674,26
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d – h) Excédent	34 904,24		
(h – d) Déficit		34 904,24	

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de déclarer que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018, par le receveur, dont les résultats sont identiques à ceux mentionnés au Compte Administratif, a été visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**Délibération N° 013-2019 - Adoptée POUR : 14 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0**

#### 8. Approbation du Compte Administratif 2018 du Budget Lotissement :

Pour le vote du Compte Administratif, et après avoir présenté les réalisations de l'exercice 2018 aussi bien en dépenses qu'en recettes de fonctionnement et d'investissement, Monsieur le Maire est sorti de la salle du Conseil, en cédant la présidence de la séance à M. Alain DEBORD, Doyen d'âge de l'assemblée.

Le Conseil Municipal ainsi constitué, sous la présidence de M. Alain DEBORD se voit résumer le Compte Administratif de l'exercice 2018, pour le budget annexe Lotissement, ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>	Dépenses ou Déficit <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>	Dépenses ou Déficit <sup>(1)</sup>	Recettes ou excédents <sup>(1)</sup>

#### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés		34 904,24 €	34 904,24 €			
Opérations de l'exercice	59 193,18 €	24 288,94 €	23 481,08 €	58 385,32 €	82 674,26 €	82 674,26 €
<b>TOTAUX</b>	<b>59 193,18 €</b>	<b>59 193,18 €</b>	<b>58 385,32 €</b>	<b>58 385,32 €</b>	<b>82 674,26 €</b>	<b>82 674,26 €</b>
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>59 193,18 €</b>	<b>59 193,18 €</b>	<b>58 385,32 €</b>	<b>58 385,32 €</b>	<b>82 674,26 €</b>	<b>82 674,26 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>						

Le Conseil Municipal constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Monsieur le Président demande alors au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2018 pour le budget annexe Lotissement.

**Délibération N° 014-2019 - Adoptée POUR : 12 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0**

#### 9. Affectation des résultats de l'exercice 2018 du Budget Lotissement :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette affectation des résultats 2018, du budget annexe Lotissement sera en réalité une constatation des résultats.

En effet, ce budget ayant été clôturé par la délibération N° 038-2018 en date du 14 décembre 2018, il convient désormais de constater, une dernière fois les résultats qui peuvent être présentés de la manière suivante :

**Pour Mémoire**

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Reports</b>
<b>- FONCTIONNEMENT</b>	59 193,18 €	24 288,94 €	34 904,24 €
<b>- INVESTISSEMENT</b>	23 481,08 €	58 385,32 €	- 34 904,24 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2018**

- Solde d'exécution de l'exercice	34 904,24 €
- Solde d'exécution cumulé	0,00 €

**Restes à Réaliser au 31/12/2018**

- Dépenses d'investissement	0,00 €
- Recettes d'investissement	0,00 €
- Solde	0,00 €

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31/12/2018**

- Rappel du solde d'exécution cumulé	0,00 €
- Rappel du solde des Restes à Réaliser	0,00 €

**Besoin de financement total** 0,00 €

**Résultat de fonctionnement à affecter**

- Résultat de l'exercice	-	34 904,24 €
- Résultat antérieur		34 904,24 €

**Total à Affecter** 0,00 €

Monsieur le Maire propose donc :

- de constater que les résultats de l'exercice 2018 sont à zéro
- de n'affecter aucun résultat sur le prochain exercice en raison de la clôture du budget annexe Lotissement

**Délibération N° 015-2019 - Adoptée POUR : 14 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0**

**10. Garanties d'emprunt apportées aux emprunts de Limoges Habitat :**

Monsieur le Maire rapporte au Conseil Municipal la demande de Limoges Habitat en vue de garantir à hauteur de 50 % les emprunts contractés dans le cadre du projet de construction de la résidence des Jardins du Bourg. Dans le prolongement de la garantie apportée par la commune, le Conseil Municipal prend connaissance que l'autre moitié des montants des emprunts sera garantie par Limoges Métropole Communauté Urbaine.

Après avoir rappelé les articles L. 2252-1 et L. 2252-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'article L. 2298 du Code Civil, Monsieur le Maire expose les données essentielles du contrat de prêt N° 93564 signé entre Limoges Habitat et la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 920 883,32 €

Il est ainsi demandé au Conseil Municipal :



- D'accorder sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 920 883,32 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et conditions du Contrat de Prêt N° 93564 constitué en 5 lignes. Ledit contrat est joint en annexe et fera partie intégrante de la délibération.
- D'apporter la garantie aux conditions suivantes :
  - ✓ La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
  - ✓ Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- De s'engager pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

***Délibération N° 016-2019 - Adoptée POUR : 14 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0***

## **URBANISME, HABITAT ET CADRE DE VIE :**

### **1. Réorganisation des réseaux de transports en commun :**

Monsieur le Maire rappelle qu'un projet est en cours d'étude à Limoges Métropole pour réorganiser l'ensemble du réseau de transport en commun sur le territoire de Limoges Métropole.

Après de multiples rencontres sous forme de groupes de travail thématiques, un premier retour sera fait par M. Jacques MIGOZZI, Vice-Président en charge du dossier à Limoges Métropole, lundi 1<sup>er</sup> avril prochain à 14h00, à la mairie.

Monsieur le Maire en profite pour rappeler que cette réunion est ouverte à l'ensemble des élus du Conseil Municipal.

Le prochain Conseil Municipal sera l'occasion de faire un retour sur cette rencontre.

### **2. Réaménagement des lagunes du bourg de Bonnac-la-Côte :**

Monsieur le Maire rappelle que la station d'épuration de la commune a été mise en service en 1988 pour une capacité de 300 Équivalent Habitants (EH).

Suite à une étude diagnostique menée par Limoges Métropole entre 2014 et 2016, un plan de réaménagement a été édicté.

Sur le plan du réseau, il conviendrait de déconnecter le réseau d'eau pluviale de la Place de l'Europe et des sources raccordées. Deux tracés sont actuellement à l'étude.

Au niveau de la filière de traitement, des études de sol permettront de déterminer la filière à privilégier. En attendant, la station sera dimensionnée pour 200 EH extensible à 300 EH, le cas échéant. Il sera privilégié une alimentation gravitaire.

## **INFRASTRUCTURE, TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS :**

### **1. Point sur les travaux de voirie :**

Un chantier mutualisé, dans le cadre de la gestion de la voirie par Limoges Métropole, a été réalisé sur notre commune en début de semaine 13.

Il s'agissait de la réfection des trottoirs allant du haut de la rue de la Mazelle en direction de la rue du couvent par le rond-point du centre bourg.

Le chantier s'est déroulé dans d'excellentes conditions et a duré 4 jours.

## **ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ANIMATION :**

### **1. Projet de station des sports nature :**

Monsieur le Maire a rencontré, dans le cadre d'une visite des installations du terrain de football, des dirigeants de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine.

Des informations ont pu être prises concernant les possibilités de financement de nouveaux locaux mis en partie à disposition du club de football ainsi que la création d'un nouveau terrain.

Pour la partie locaux, une aide financière de la FFF est envisageable dans la limite de 20 000 € maximum.

Concernant la création d'un terrain de football, les aides sont apportées par la FFF selon un pourcentage du montant des travaux à définir au moment de la définition du projet.

Monsieur Jean-Jacques LAMY, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que, suite à un premier contact avec la CAF 87 concernant l'éventuelle intégration dans le projet de locaux pour l'ALSH, il apparaît qu'une subvention d'investissement est envisageable dans la limite de 40% pour ces locaux. Le montant de l'assiette subventionnable sera à définir par la CAF sur la base d'un dossier technique et financier présenté par la commune, et en prenant en compte l'utilité de ces locaux pour le fonctionnement de l'ALSH

## **JEUNESSE, SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE ET ACTION SOCIALE :**

### **1. Convention avec la commune de Rilhac-Rancon pour le Relais Assistantes Maternelles :**

Monsieur le Maire présente le travail de la commission Jeunesse, Solidarité intergénérationnelle et actions sociales concernant la mutualisation du Relais Assistantes Maternelles (RAM).

Le projet de convention est proposé au Conseil Municipal et sera annexé au présent compte-rendu.

Il est demandé d'approuver la convention de mutualisation d'un RAM avec la commune de Rilhac-Rancon et d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

***Délibération N° 017-2019 - Adoptée POUR : 14 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0***

## **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LIMOGES MÉTROPOLÉ :**

### **1. Couverture du vélodrome :**

Le vélodrome communautaire a été couvert par un dôme gonflable provenant de Slovénie le 22 mars dernier. L'opération s'est bien déroulée.

Il reste encore un certain nombre de travaux à effectuer avant de pouvoir ouvrir officiellement ce nouvel équipement de Limoges Métropole.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **1. Convention pour le groupement de commandes d'achat d'énergies coordonné par le SEHV :**

Le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) propose aux communes membres de coordonner un groupement de commandes pour l'achat d'énergie (électricité, fioul, gaz naturel) et des services associés.

Notre Commune étant déjà membre du premier marché de ce type, il apparaît naturel de renouveler ce marché et il est donc demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le fait :

- D'accepter les termes de la convention proposée par le SEHV pour devenir membre du groupement de commandes ;
- D'adhérer au groupement de commandes ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention

***Délibération N° 018-2019 - Adoptée POUR : 14 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0***

**Fin de séance à 23h00**